



Discours de M. Valentin Zuber
Porte-parole du Comité de campagne

Mesdames, Messieurs,
Chers compatriotes, chers amis,

J'avais neuf ans ce 29 novembre 1998 lorsque, réunis à l'Hôtel de la Gare à l'occasion de ce qui devait être une fête de libération, les militants autonomistes se mirent à pleurer à l'annonce de la nouvelle d'une défaite injuste concédée à une poignée de voix près. Consultés quant à leur intention de voir la ville de Moutier rejoindre le canton du Jura, les Prévôtoises et les Prévôtois venaient en effet de répondre par la négative à une très courte majorité.

Je me souviens donc de ce soir de très grande tristesse mais je garde surtout en mémoire un sentiment de profonde injustice et l'amère impression que les citoyens furent abusés par des prétendus groupes de réflexion qui s'ingénierent à tromper le peuple, à l'effrayer, à lui mentir avec des arguments plus fallacieux encore que leurs auteurs. La campagne précédant cette votation fut la scène de la confrontation de deux thèses : la liberté et le statu quo, chacune étayée par les arguments du cœur, de la raison et, plus bassement, du porte-monnaie.

Mon cœur sait ce qu'il ressent : il palpite au rythme de mon pays jurassien. La raison impose de reconnaître que la ville de Moutier a mille bonnes raisons de devenir jurassienne. Nous aurons de multiples occasions d'exprimer ces évidences qui parlent au cœur et à la tête au cours de la campagne qui va s'ouvrir.

Je voudrais quant à moi affirmer aujourd'hui que nous sommes prêts aussi à entamer le débat sur le terrain matériel. Je n'ai plus neuf ans et, avec d'autres, je n'admettrai pas qu'on nous prenne pour des enfants de cœur avec des mensonges et les grosses ficelles ayant trait à la fiscalité, aux taxes, aux subventions ou aux questions de péréquations financières.

Cependant, nous ne craignons pas de débattre de ces thèmes qui, parfois contrairement aux apparences ou aux croyances, sont eux aussi globalement plus favorables aux aspirations autonomistes. Permettez qu'en guise de mise en train ou d'invitation à nos futurs contradicteurs, j'énumère quelques exemples que nous aurons l'occasion de développer ces prochains mois.

- Le premier concerne **la fiscalité**. Tous les retraités de Moutier et les jeunes paieront moins d'impôts sous régime jurassien et il en ira de même d'une bonne partie des contribuables d'autres catégories et notamment des familles. Voilà donc une donnée objective, loin des doxas et autres prêts-à-penser lancés de manière mensongère depuis des années !
- Le deuxième concerne les diverses **allocations sociales** ou les subsides allégeant les primes maladies dont les montants sont en moyenne plus élevés dans le Jura.

« FAITES LA LIBERTE » - Moutier, le 13 juin 2015
PARTIE OFFICIELLE, présentation du Comité de campagne « Moutier, ville jurassienne »



- Le troisième a trait aux **subventions** versées aux sociétés sportives et culturelles, aux associations, aux institutions diverses qui bénéficieront grâce à l'État et à l'intégration de Moutier à la Loterie Romande de soutiens financiers passant presque du simple au double. De quoi faire pâlir de jalousie le Conseil du Jura bernois.
- Le quatrième concerne **les entreprises**. Le Gouvernement bernois vient d'avouer qu'en une année, sur 145 appels d'offres de l'État pour un montant ascendant un quart de milliard de francs (!), aucune n'a été attribuée au Jura-Sud, pas un kopek n'est revenu à notre région qui aurait pourtant droit à sa part de 5%, à savoir 12,5 millions par année. Devenues jurassiennes, les entreprises de Moutier auraient droit à leur part du gâteau !
- Le cinquième est encore en lien avec **l'économie**. La batterie de mesures de soutien aux entreprises mises en œuvre par le canton du Jura est plus complète, plus adaptée et surtout plus généreuse que son pendant bernois. Poser la question suffit à y répondre : qui peut mieux savoir ce qui est bon pour notre économie, que nos voisins qui ont la même économie ?
- Le sixième et dernier exemple, pour l'instant, concerne **la péréquation financière**. Pour faire court, soulignons que, si Moutier était aujourd'hui une ville jurassienne, le Jura recevrait 18,4 millions de francs par année et Berne perdrait 9,66 millions. Encore faut-il pouvoir profiter de cette manne fédérale. C'est sans doute plus facile dans un canton de 80 mille habitants que dans le canton de Berne qui les investit ailleurs.

Vous constaterez, Mesdames, Messieurs, que les arguments matériels ne manquent et que nous nous réjouissons d'en débattre. Avec la commission municipale qui vient d'être mise sur pied, avec l'expert qui apportera son concours, on évitera sans doute la démagogie et les raccourcis populistes ayant marqué les campagnes de 1998 et de 2013.

Mais, pour moi, le fond n'est pas là. J'aime Moutier et j'aime le Jura dont elle est le cœur. Ceux qui me connaissent savent qu'en revenant de Lugano ou du Québec, magnifiques endroits où j'ai eu la chance d'étudier, je ne me sentais bien qu'en apercevant le Raimeux et ces sapins verts. Ce Jura, ce n'est pas qu'une frontière cantonale. C'est une terre qui mérite l'engagement de ses enfants. Ce petit coin de pays auquel je voue une affection profonde et intime, vaut la peine qu'on se batte pour lui, qu'on le mette en valeur, qu'on veille à son développement et à sa prospérité, qu'on reconnaisse ses innombrables talents, qu'on le porte en avant sans aucun complexe. C'est tout le sens d'un engagement auquel je veux participer, avec vous toutes et tous.

Vive le Jura !

Vive Moutier, ma ville jurassienne !

Valentin Zuber